

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6d. ANNEE.

"Le trone chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNEE. 12s. 6d.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 5 OCTOBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION Rue Ste. Famille, No. 14

VINS FRANÇAIS.

Les Soussignés viennent de recevoir par le navire l'Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande quantité de VINS FRANÇAIS en caisses et en futailles, consistant en :

- ST. JULIEN, ST. ESTAPE, MONFERRAND, BOURG, } Vins rouges.
- SAUTERNES, GRAVES, CERONS, } Vins blancs.

LIQUEURS de la Martinique, Du. de Bordeaux, VINS de la Champagne, SILLERY gd. Mousseux, VERZENAY, do VILLEDOMANGE, MAREUIL.

J. & O. CREMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

Maintenant en débarquement, et a vendre par le soussigné.

MAISON DE LIN, double bouillie. BRUQUES A FELD marqué "enr." GENEVIEVRE de "DeekKappers" CHARBON de Smith, double criblé. C. K. LEVEY et Cie. Québec, 2 juillet 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 11. Haute-Ville. Québec, 26 mai 1849.

Nouvel Etablissement.

Le Soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

Libraire et Papetier.

RUE BUADE, RUE BUADE. Haute-Ville, Haute-Ville, QUEBEC.

P vient de recevoir par le C.N.A.D.A. de Glasgow un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes de Giltotts et Perry, en caisses et en boîtes. Plumes de Cigüe et d'Oie, Enveloppes, Cues à cahier, Encres, Encrures, Papiette portative, Porte-fuilles, Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ECOLE, Dictionnaires, Atlas, Cahiers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau. Québec, 28 mai, 1849.

Articles de Fantaisie.

Les Soussignés ont reçu par le Douglas de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrustée en argent, Ditto en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle ciselé sur fond de couleurs, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE. Québec, 4 juin 1849.

Paniers Français en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc. Les Soussignés viennent de recevoir par le navire l'Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

A Vendre ou a louer.

Un superbe emplacement, situé sur les Glacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau.

Québec, 19 sept. 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec 4 juin 1849.

PAPIER a DESSIN.

Les Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS DESSIN Français tels que :

- Grand Monde Mécanique.
- Grand Aigle, Pelure blanche,
- Do do Dioptrique,
- Colombier,
- Jésus,
- Grand Raisin Dioptrique,
- Grand Aigle velin
- Do do vergé,
- Grand Raisin velin,

Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Bureau du prt a x Incendies.

HOTEL DE PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échü qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et pas-é le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie.

dans la mai-on ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique. Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau. JOS. GAUVIN. Québec, 25 mai 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DU BAS-CANADA.

Le bureau des gouverneurs du collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada tiendra sa séance semi-annuelle pour l'examen des candidats à la pratique et à l'étude de la médecine, à Montréal, MARDI, le NEUF octobre prochain, à DIX heures A. M.

Les candidats sont requis de déposer leurs certificats chez l'un ou l'autre des secrétaires, au moins dix jours avant l'assemblée.

Les gradués des Universités des Etats-Unis qui ont pratiqué l'art médical dans le Bas-Canada, pendant au moins dix années, pourront obtenir une licence sous certaines conditions spécifiées dans l'acte 12 Vict., chap. 52.

Par ordre, A. H. DAVID, M. D., Secrétaire, Dist. Mont. Québec, 19 sept. 1849.

Guitares Françaises.

DE la manufacture de Hussen et Duchéne, à Paris, à vendre par les Soussignés.

AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

H. S. DALKIN,

MARCHAND DE BOIS,

No. 48, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. Québec, 6 juin 1849.

JOURNAL LITTERAIRE.

L'Union franc-comtoise nous apporte aujourd'hui le récit d'une fête donnée à M. de Montalambert dans la ville de Besançon et un discours de l'éloquent orateur.

Discours de M. Montalambert.

"Monsieur le Président et Messieurs,

Depuis que je suis dans ce département, j'ai déjà épuisé toutes les formules de remerciements, en répondant à l'accueil si cordial que j'ai trouvé parmi vous. Aujourd'hui qu'il s'agit de résumer et de reporter toutes les actions de grâces que je vous dois, je vous assure que je suis très embarrassé, et je me figure que chacun de vous mis à ma place, le serait autant que moi. Je me bornerai donc à vous dire que la réception que vous me faites est autant au-dessus de mon attente que de mon mérite, et que nulle part ni jamais je n'ai reçu un témoignage si flatteur, si élatant de confiance et d'estime. J'ajoute que ce qui me le comble à ma satisfaction et à ma reconnaissance, c'est de voir ce témoignage émaner d'une réunion composée d'hommes de toutes les opinions et de toutes les classes, et qui personnifie ainsi, d'une manière si expressive et si vivante, la pensée d'ordre, d'union et de conciliation entre les anciens partis, que vous n'avez chargé, et en me donnant deux fois vos suffrages, de représenter à l'Assemblée nationale. (Applaudissements.)

Mais vous ne voulez pas que je m'arrête à ces remerciements. Vous désirez, à ce qu'on me dit, entendre un peu plus longuement cette voix que vous avez chargée de parler pour vous, en votre nom, au sein des assemblées politiques. Soit; mais je crains que ce désir ne vous procure un mécompte. On vous a dit que j'étais un orateur. C'est une erreur assez populaire parmi vous; mais c'est une erreur. Non, je ne suis pas, à vrai dire, un orateur; je n'en ai ni les goûts, ni les qualités. Je ne suis qu'un soldat qui monte à la tribune, comme à la brèche, pour planter un principe ou une vérité en présence de l'ennemi. En présence de mes amis, je ne suis qu'un causeur. Et puis-que nous sommes ici entre nous, je vais causer quelques instants avec vous et vous dire quelques unes des pensées qui m'occupent, mais cela sans d'abord esquisser complimment, avec une entière franchise et le cœur sur la main.

Ma première préoccupation est de vous voir pendant si peu de temps, et de me trouver dans l'impossibilité d'aller visiter tous vos cantons. J'aurais voulu, et vous devez le sentir, frapper à chacune de vos portes, et témoigner à tous, non pas seulement ma reconnaissance, mais mon vif désir de comprendre et de représenter fidèlement vos invectives. Pourquoi ne le puis-je pas? Anuse de la durée beaucoup trop courte de la propagation de cette interprétation judaïque de la Constitution, qui part du principe d'immortalité de l'Assemblée pour établir quelle ne doit pas avoir de longues vacances. Je réclame ces vacances dans un double intérêt.

D'abord dans celui de ses fonctions mêmes, les plus importantes et les plus délicates de toutes. Un représentant, obligé de toucher pendant la durée de sa session aux questions les plus graves des plus diverses, a un besoin impérieux: s'il comprend bien sa mission, de plusieurs mois d'étude, de réflexion, de méditation, de silence. La vie, et la vie intellectuelle

est un budget qui a son chapitre des recettes et son chapitre des dépenses. Et nous, malheureux représentants aux deux Assemblées, depuis dix-huit mois, on nous condamne à une dépense perpétuelle, et on nous interdit la recette! [Hilarité et approbation.]

Une raison plus générale, et non moins grave, en faveur des prorogations prolongées, se puise dans la nécessité de communiquer avec les électeurs, avec le pays, d'étudier ses besoins, ses impressions, ses volontés sur place, et autrement que par la voie des journaux. C'est là ce que j'aurais tant aimé à faire parmi vous, et je me plains de ne pas le pouvoir, par suite de la durée infiniment trop courte qui nous est accordée pour pourvoir à la fois à notre repos, à nos études et à nos intérêts domestiques.

Cependant, dans la course trop rapide que j'ai pu faire en Franche-Comté et en Bretagne, où, comme vous le savez, j'ai aussi été élu, j'ai pu faire quelques observations que je veux confier avant d'en faire usage ailleurs. Là, comme ici et partout, j'ai reconnu un danger identique, un remède unique et nécessaire.

Oui, la société est menacée, profondément et cruellement menacée. Elle ne peut-être sauvée, après Dieu, que par ce qui l'a sauvée depuis Février, par l'Union des honnêtes gens de toutes les opinions. (Marques d'assentiment.) Pour ma part, je m'endors chaque jour avec ces deux pensées: nécessité de la vigilance et nécessité de l'union. [Nouvelle approbation.]

Le danger est grand et croissant. Je ne veux pas vous alarmer, mais je ne veux pas surtout vous endormir. Vous pouvez, d'ailleurs, mesurer par vous-mêmes les progrès du mal.

En avril 1848, les trois départements de la Franche-Comté ont nommé des représentants presque unanimement dévoués à la cause de l'ordre et de la société. En mai 1849, cette unanimité disparaît: le Doubs seul résiste, la Haute-Saône est entamée, le Jura perdu! Ainsi donc, deux de vos départements, sur trois, sont déjà envahis par le socialisme. Et quel socialisme! comment le décrire ici? Il échappe à notre parole, mais non à notre horreur! (Longs applaudissements.)

Quand vous m'avez nommé la première fois, nous étions personnellement inconnus les uns aux autres. Depuis lors j'ai fait la connaissance de quelques-uns d'entre vous. Et où? à Paris, en juin 1848, lorsque saisissant vos armes, par un mouvement spontané et vraiment national, vous êtes accourus, avec l'élite des autres gardes nationales de France, pour sauver la société et pour seconder les généreux efforts du général Cavaignac contre la sédition et l'anarchie. Mais, en juin 1849, lorsque le même danger nous menaçait, si la lutte avait éclaté et si elle s'était prolongée à Paris, croyez-vous que vous auriez pu recommencer votre campagne patriotique de l'an dernier? Non, non, vous ne le savez que trop: si la lutte avait duré seulement trois jours à Paris: vous n'auriez ni pu ni voulu quitter vos foyers, car au seuil de votre demeure vous auriez rencontré les complices des factieux partout armés, partout organisés et disciplinés, partout aussi disposés à s'emparer de l'autorité et à faire main-basse sur la société. [Assentiment marqué.]

Voilà des preuves trop flagrantes du progrès du mal. Mais ce n'est pas tout. Je viens de parcourir vos montagnes, j'y ai reçu partout les marques patentes de l'affection la plus cordiale, de la plus tendre

sympathie. Mais, à côté de cet accueil qui m'a rempli de joie et d'une légitime fierté, je n'ai pu me dissimuler l'existence de symptômes alarmants pour l'avenir. Oui, jusque dans ces régions reculées et naguère respectées par le mal, les carniers de vos facteurs ruraux sont remplis de ces journaux rouges dont la levée de l'état de siège a permis la réapparition. Et, ce qui est plus grave, ici tout comme en Bretagne, on s'aperçoit que les fonctionnaires publics d'un ordre inférieur sont trop souvent les instruments et les complices des ennemis de l'ordre social. [Cris nombreux: C'est très-vrai!] Ce sont en trop grand nombre des agents du pouvoir, des employés des administrations financières surtout, qui colportent dans les campagnes les mauvaises paroles et les mauvaises pensées. [C'est juste! c'est cela même!] Et ces hommes, que la société rétribue pour la servir, se font, parmi nos paisibles cultivateurs, les propagateurs du détestable esprit qui infecte et ruine notre pays. (Longue et vive approbation.)

Il y a là un fait d'une immense gravité, qui ne peut manquer de fixer l'attention des hommes d'Etat et des dépositaires du pouvoir. [Marques de satisfaction.]

J'achève, et je résume ce que je voulais vous dire sur notre situation politique par une comparaison familière. Sur ces routes admirables, que des mains hardies et prudentes ont tracées, dans vos montagnes, le long des précipices, vous voyez quelquefois que les voitures, les voyageurs sont renversés et roulent dans les précipices. Quelquefois aussi, un arbre, un tronc, se trouve là providentiellement, les arrête et les retient à moitié chemin de leur perte. Eh bien! Messieurs, c'est là, selon moi l'image fidèle de la position actuelle. Nous avons versé en Février, et nous roulions sur la pente de l'abîme, lorsque nous avons rencontré le tronc d'arbre qui nous retient encore, c'est à dire le président que le suffrage universel a donné à la République. Maintenant, notre sort est entre nos mains: si nous nous laissons aller, nous tomberons au fond du précipice, nous y serons brisés et broyés, et il ne restera plus de notre belle patrie qu'un squelette informe. Si, au contraire, nous voulons nous sauver, il faut alors remonter la pente; il faut la gravir laborieusement et courageusement, non pas en nous divisant, non pas un à un, en tirant chacun de son côté mais en nous tenant tous par la main [très-bien!] et rentrer ainsi dans dans la grande route de l'ordre et de la vraie liberté [Applaudissement.]

Et comme je ne veux pas être mal compris, je déclare sans détour que je n'entends pas parler ici d'une route qui ne pourrait être éclairée que par le fanal de telle ou telle dynastie, de telle ou telle constitution, mais de la route que Dieu a tracée indépendamment de toutes les formes politiques, lorsqu'il a posé les grandes lois de la société humaine, les grandes conditions de la nature sociale, ces lois, ces conditions que l'instinct de la France a si bien résumées par la triple formule: Religion, famille, propriété. (Approbation prolongée.)

Mais, comme je le disais, pour remonter la pente il faut nous tendre la main. Oui, l'union et l'action communes des honnêtes gens de tous les anciens partis, voilà notre première nécessité, notre suprême politique. Oh! je vous en conjure, Messieurs, sachons enfin nous rapprocher, nous étudier, nous entendre, et ensuite agir en commun. Le spectacle que je vois devant moi, cette réunion d'opinions si diverses, d'hommes naguère si éloignés les uns des autres, et aujourd'hui